17.03.2022 – 10:30 Uhr

Pro Infirmis soutient les personnes en situation de handicap ayant fui l'Ukraine et crée un fonds spécial

Zurich (ots) -

Pro Infirmis est consternée par les actes de guerre en Ukraine et les condamne fermement. Des millions de personnes ont été forcées de fuir leur patrie. Avec des conséquences particulièrement dramatiques pour celles qui sont en situation de handicap : d'une part, elles perdent d'un coup tout leur réseau de soutien et, d'autre part, leurs besoins spécifiques sont souvent oubliés en temps de crise. Au vu de la situation actuelle en Ukraine et du statut de protection "S" (qui n'avait jamais été activé auparavant), Pro Infirmis a créé un fonds d'un million de francs, tirés de ses propres réserves, afin d'offrir un soutien à ce groupe de réfugiés particulièrement vulnérable.

Ce fonds est destiné à financer une aide rapide et directe pour les réfugiés en situation de handicap, afin de leur permettre de se construire une vie aussi autonome que possible en Suisse. Pro Infirmis désire offrir son appui aux autorités, aider à trouver des solutions pragmatiques et assurer que les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap sont pris en compte. La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, que la Suisse a ratifiée en 2014, postule une aide humanitaire inclusive, qui protège les droits des personnes en situation de handicap.

Pro Infirmis, en tant qu'organisation spécialisée, entend offrir son expertise tant aux centres d'accueil et services pour réfugiés, qu'aux organisations spécialisées du domaine. Nous exhortons la Confédération et les cantons à prendre en compte les besoins des réfugiés en situation de handicap dans leurs processus et d'assurer le financement nécessaire.

Le fonds spécial créé par Pro Infirmis lui permet d'offrir ses prestations aux personnes concernées. Par notre consultation sociale, nous voulons aider rapidement et efficacement les réfugiés en situation de handicap (quel que soit leur statut) et répondre ainsi aux besoins spécifiques que les structures officielles ne peuvent pas couvrir. Grâce à son expérience dans le domaine, Pro Infirmis peut trouver rapidement des solutions pragmatiques.

Par ailleurs, Pro Infirmis a créé une taskforce chargée de mettre sur pied des offres supplémentaires. Ce faisant, les particularités cantonales et les besoins effectifs des personnes concernées sont au centre de nos préoccupations. Pro Infirmis dispose de 50 antennes dans toutes les régions de Suisse et connaît donc bien les spécificités locales. Grâce à son dense réseau de partenaires, elle est à même de donner les bonnes informations et d'agir de manière ciblée et flexible dans cette situation volatile.

Pour en savoir plus, s'adresser à :

Felicitas Huggenberger, directrice, 058 775 26 80, felicitas.huggenberger@proinfirmis.ch

Stéphanie Zufferey, cheffe du département Prestations de service Suisse romande et Tessin, 058 775 26 31, stephanie.zufferey@proinfirmis.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100886644 abgerufen werden.